



Depuis 10 ans, Marck change !



L'EDITO

Chères Marckoises, chers Marckois,

« Le Bonheur n'est ni dans l'Avoir, ni dans l'Être ; il est dans le Faire » aime à dire le philosophe André Comte-Sponville et, à vrai dire, cette maxime exprime assez bien mes responsabilités au quotidien, depuis dix ans, au service des Marckois. Des promesses de campagne, en 2014, aux vœux de 2025, que **de chemins parcourus et de projets** concrétisés qui ont permis aux habitants de notre ville de la considérer comme **l'une des communes parmi les plus agréables à vivre du Pas-de-Calais** ! En dix ans, malgré les crises de notre pays, nous avons tenu la plupart de nos engagements **en diminuant les impôts et la dette de la commune**. En feuilletant ce magazine, vous aurez l'occasion de vous rendre compte des nombreuses transformations de notre belle ville. Et, bien que nous n'en ayons sélectionné qu'une partie, toutes ces photos réunies ne pourront jamais transmettre, ce qui apparaît à mes yeux, comme le plus important : notre manière de faire de la politique. **En prenant le temps de la concertation et de la discussion, en prônant le dialogue** et le respect des préoccupations de tous, que ce soit à l'occasion d'un café du maire, d'une réunion publique ou d'une fête des Voisins, **nous avons su, en dix ans, rendre accessible les élus aux administrés**. Aussi, n'en déplaise à Monsieur Comte-Sponville, je reste persuadée que le bonheur est aussi dans l'Être : dans ces moments de partage, de convivialité et de relations respectueuses que je m'efforce de mettre en œuvre entre les Marckois, les élus et les agents depuis dix ans !



Corinne Noël,
Maire de Marck depuis 2017

Chères Marckoises, chers Marckois,

Lorsque vous m'avez fait confiance pour la première fois lors des élections municipales de 2014, **j'avais pris l'engagement de donner mon maximum pour transformer notre commune** et vous rendre fiers d'y habiter.

Après 10 ans de travail de l'équipe municipale, il nous semblait nécessaire de vous adresser ce bilan de notre action à votre service. Si certaines choses restent encore à améliorer, **nous pouvons être satisfaits du chemin parcouru ensemble**. Depuis 10 ans, nous avons **fait entrer la nature dans la ville**. Nous l'avons rendue **plus attractive pour tous les âges**. Nous avons drastiquement **fait baisser la délinquance**. Nous avons **multiplié les infrastructures sportives et culturelles**. Nous avons **redressé les finances de la commune**. Nous avons massivement investi dans **l'amélioration de votre cadre de vie** et nous sommes en train de réussir notre pari concernant **votre santé**.

Tout cela n'aurait pas pu être réalisé sans votre soutien. **Le travail n'est cependant pas terminé et vous pouvez compter sur mon engagement** ainsi que celui de l'équipe municipale pour continuer de vous servir avec efficacité, détermination et énergie.

Pierre-Henri Dumont,
Maire de Marck (2014-2017)
Ancien député du Pas-de-Calais



Les 6 chiffres clés de la transformation de Marck depuis 2014

31

millions d'euros investis
pour le quotidien des Marckois

42%

de diminution de la dette communale

+ de 100 000 rendez-vous en
mairie (élus et services)

500 000 €

de bons d'achats injectés dans le commerce local

7 940

Arbres plantés aux
quatre coins de la ville

2^{ème}

ville la plus agréable à vivre du Pas-de-Calais
(classement 2025 du site « Ville de rêve »)

Retour sur la cérémonie des vœux 2025



La cérémonie des vœux a encore attiré de nombreux Marckois. Plus de 800 personnes s'y sont déplacées pour assister à l'événement ayant pour thème « *Retour vers le futur* » afin de faire le bilan des actions menées ces dix dernières années par la majorité municipale. Lors de cette cérémonie, des Marckois ayant marqué l'année écoulée par leurs exploits sportifs, leur engagement associatif ou leurs activités économiques ont été récompensés.

Les nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont présenté leurs actions de l'année 2024 et celles prévues en 2025 pour la jeunesse marckoise.



Lucile Loget, Miss Marck, et ses dauphines, élues en novembre 2024, ont été mises à l'honneur.



Les spectateurs ont pu gagner de nombreux lots lors d'un quiz reprenant les grandes réalisations de la commune depuis 2014.



Toutes les images et les détails de la cérémonie des vœux sont à retrouver sur www.ville-marck.fr



Découvrez les projets prévus en 2025 à Marck

Lors de la cérémonie des vœux du 10 janvier, les élus du conseil municipal ont présenté les actions réalisées en 2024 pour les Marckois. Face à un complexe des Dryades comble, ils ont également exposé les projets prévus pour 2025.



2 Le basculement de tout l'éclairage public en LED et le rétablissement de l'éclairage toute la nuit

Suite à la crise énergétique de 2022, la ville de Marck avait fait le choix d'éteindre l'éclairage public au cours de la nuit. Grâce aux économies réalisées, un fond a été constitué et permettra de **basculer l'ensemble de l'éclairage public de la commune en LED d'ici 2028**, réduisant la consommation d'énergie de 75% et limitant fortement la pollution lumineuse. Dès lors, **l'éclairage public a été rétabli toute la nuit** dès janvier 2025.

1 L'arrivée de deux nouveaux médecins généralistes à la Maison de santé

Depuis plusieurs années, la municipalité se mobilise pour lutter contre la désertification médicale. Preuve de cette mobilisation sans faille pour la santé des Marckois, Madame le Maire a annoncé **l'arrivée en juin 2025 de deux nouveaux médecins généralistes à la Maison de santé**. Ses deux jeunes médecins généralistes se sont engagés par la signature d'une convention à prendre en priorité des Marckois aujourd'hui sans médecin traitant. Demain, grâce à cette double arrivée, **la commune offrira aux Marckois un panel de soins uniques** : médecins généralistes, cardiologue, ophtalmologues, gastro-entérologues, dentistes, sage-femme...



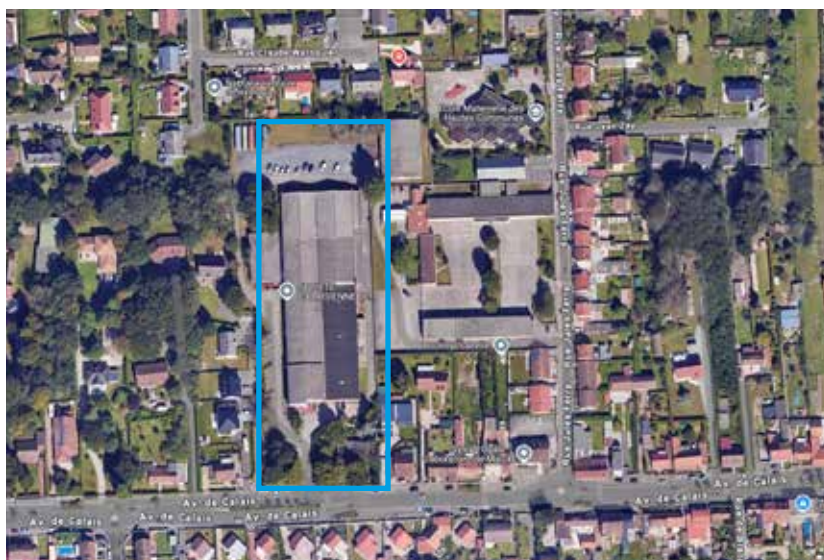


3 Le déménagement et l'agrandissement de Carrefour Market

Autre annonce attendue depuis longtemps : le déménagement et l'agrandissement de Carrefour. Après dix ans de mobilisation et malgré de nombreux obstacles dressés, les élus du conseil municipal ont enfin obtenu le déménagement et l'agrandissement de Carrefour Market. En effet, le permis de construire a été signé et, d'ici 2026, le supermarché, entouré de trois cellules commerciales, sera ouvert rue Pascal à l'entrée de Marck. Ce déménagement permettra à d'autres projets améliorant l'attractivité et le cadre de vie des Marckois, comme la création d'une halte ferroviaire sur la ligne Calais - Dunkerque et de nouveaux logements, de voir le jour. Au moins 70 emplois seront créés.

4 La ville rachète l'usine Riechers-Marescot

Quand la municipalité a appris la vente de l'usine Riechers-Marescot, elle a de suite pris attache de l'Établissement Public Foncier afin d'avoir la main sur 14 000m² de foncier en plein cœur de ville, évitant ainsi la vente à des promoteurs immobiliers qui souhaitent y construire des immeubles. D'ici quelques mois, **les bâtiments existants, seront rasés et les habitants amenés à travailler avec la municipalité à l'avenir du site** : extension de l'école des Hautes-Communes, salle polyvalente, espace culturel...



5 Et bien d'autres annonces !

Au cours de leur discours, Madame le Maire, Corinne Noël, et Pierre-Henri Dumont, maire-adjoint, ont aussi annoncé :

- **la construction de 284 logements** dont 134 logements locatifs sociaux, la moitié de ceux-ci étant en accession à la propriété
- **la création d'un parking** face au terrain de football Daniel Clouet au Fort-Vert
- la poursuite de la **réfection des voiries rurales**
- la fin du déploiement d'un **plan vélo** ambitieux

Retrouvez le discours complet en scannant le QR Code ci-dessous



MARCK, UNE VILLE NATURE

Depuis 2014, la municipalité s'efforce de réinviter la nature dans la ville afin de protéger la biodiversité et d'offrir un cadre de vie agréable aux habitants. Préserver notre environnement, c'est également se préparer au choc du dérèglement climatique et léguer à nos enfants une ville résiliente.



Le **parc urbain Simone-Veil** a été créé en 2021 sur une superficie de 8 778 m². Au total, 1 900 arbres et 40 arbres tiges y ont été plantés.



L'**étang des Dryades** a été renaturé, réaménagé et sécurisé en 2022. Les plantes exotiques invasives ont été retirées, le cheminement piéton mis aux normes PMR, une frayère à poissons créée et les berges stabilisées.



Afin de lutter contre le gaspillage énergétique, **des travaux d'isolation du parc de logements sociaux ancien ont été entrepris** (foyer des personnes âgées, résidence Pascal, résidence des Cyprès).

Parmi les grandes mesures pour réinviter la biodiversité à Marck :



Les espaces verts de la commune sont entretenus **sans aucun produit phytosanitaire depuis 2014** et, depuis 2022, en gestion différenciée afin de favoriser la pollinisation des abeilles et le développement des insectes.



Le vélo prend progressivement toute sa place à Marck, avec **la création d'une liaison entre Marck-Centre et le Fort-Vert, la multiplication des pistes cyclables**, la mise à disposition de Vél'in électriques dans tous les quartiers et hameaux.



À VENIR DANS LES PROCHAINS MOIS

Déploiement du Plan Squares avec la création de **neuf îlots de fraîcheur** dans les quartiers.

Construction d'une **halte ferroviaire** sur la ligne TER Calais-Dunkerque.

Création d'une **ligne de bus interne et gratuite du SITAC reliant tous les quartiers** et hameaux chaque heure.

MARCK, UNE VILLE SÉCURISÉE

Depuis 2014, votre sécurité est notre priorité. Bien que victime de la crise migratoire qui frappe notre littoral depuis plusieurs décennies, la Ville de Marck fait le maximum pour vous permettre de vivre en toute tranquillité grâce au déploiement de nombreuses mesures.



Depuis 2015, une Police Municipale composée de **5 agents patrouille chaque jour dans tous les quartiers** de la commune et régulièrement en compagnie de la Police nationale.



Depuis 2023, la **vidéo-verbalisation est déployée devant les écoles** afin de sécuriser les entrées et les sorties des enfants en empêchant des automobilistes indisciplinés de se garer sur les passages piétons, le long des lignes jaunes ou sur les emplacements de bus.



Des **opérations « coups de poing »** sont régulièrement menées contre les deux-roues bruyants, pouvant aller jusqu'à la confiscation du véhicule.

Parmi les grandes mesures pour assurer votre sécurité :



En 10 ans, la Ville de Marck a installé **52 caméras de vidéoprotection**, permettant d'obtenir **142 vues opérationnelles** sur toute la commune, regroupées dans un Centre de Supervision Urbain.



En lien avec M. Le procureur de la République, une procédure de **rappel à l'ordre par Mme le Maire à l'encontre des auteurs d'incivilités** a été mise en place. Elle est complétée par une autre procédure permettant à la Police Municipale de proposer à **l'auteur d'une infraction de directement indemniser la commune ou de travailler bénévolement pour la ville de Marck**. Les amendes pour dépôt sauvage ont été largement augmentées.



À VENIR DANS LES PROCHAINS MOIS

Sécurisation de l'ensemble de la zone Transmarck/Turquerie par des barrières.

Installation d'un portail empêchant l'accès des passeurs à la Rampe Paul puis à la digue Taaf aux Hemmes de Marck.

Acquisition de **radars pédagogiques mobiles** pour mesurer la vitesse sur les routes à forte circulation.

MARCK, UNE VILLE ATTRACTIVE

Depuis 10 ans, la municipalité mène de grands travaux d'embellissement dans tous les quartiers et hameaux afin de rendre notre commune plus agréable à vivre. Une attention particulière est portée sur l'accès au plus grand nombre au logement, dans un contexte de renchérissement de l'accès à un logement de qualité.



Grâce à l'appui de la municipalité, **une maison de santé accueillant notamment aujourd'hui des ophtalmologistes, un cardiologue, deux gastroentérologues et deux médecins généralistes**, a été bâtie en 2021.



Une place centrale a été aménagée devant la mairie afin de créer un nouveau lieu de vie et de rencontres.



Après plus de 10 ans de travail, la municipalité, en lien avec les porteurs de projet, a réussi à lever tous les obstacles pour **la construction d'un nouveau magasin Carrefour, renforçant l'offre commerciale de proximité à Marck et le tissu d'emplois.**

Parmi les grandes mesures pour rendre la ville encore plus attractive :



Le nombre de **logements locatifs sociaux est passé de 11% en 2014 à 19% en 2024** (la loi en impose 20%), avec une priorité pour les jeunes couples qui travaillent et les personnes âgées.



Un plan pluriannuel de **rénovation des quartiers anciens de la commune est déployé depuis 2014**. Ainsi, les quartiers Mairie, Hautes-Communes, Pinsons/Chardonnerets/Hirondelles, Maronniers, Sapins, Cyprès, Seringats, Saules, Acacias, Canal et de la Rivière d'Oye ont été entièrement réhabilités. Les voiries rurales sont progressivement refaites et les impasses des Hemmes et du Fort-Vert ont été macadamisées dès le début du mandat.



À VENIR DANS LES PROCHAINS MOIS

Travail avec les habitants des Hemmes sur l'**étude autour de la rénovation complète de la rue Robelin.**

Arrivée de **deux nouveaux médecins généralistes** dans la Maison de santé.

Construction de 254 nouveaux logements d'ici 2027 pour permettre aux familles de s'installer à Marck.

MARCK, UNE VILLE POUR TOUS

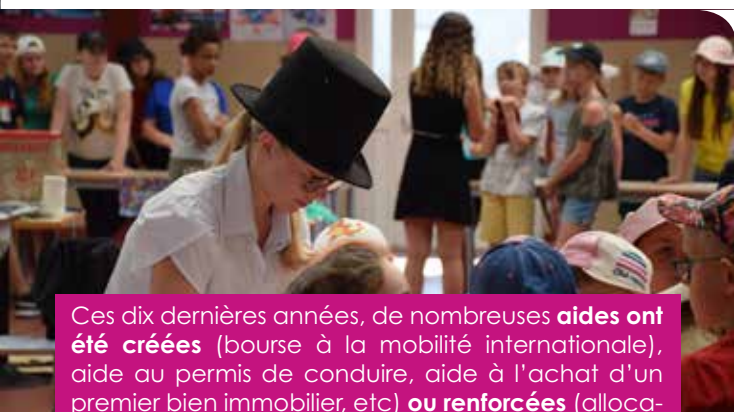
Depuis 2014, la municipalité est extrêmement vigilante à ce que chaque Marckois, quel que soit son âge ou son milieu social, puisse s'épanouir et trouver à Marck l'ensemble des moyens pour s'accomplir, construire son futur et celui de sa famille.



Afin de répondre aux besoins des jeunes parents, la municipalité a **créé un jardin d'enfants, ajouté 10 places de crèche au multi-accueil et créé un guichet unique** petite enfance afin de trouver le bon mode de garde.



La municipalité est attentive au bien vieillir. Au total, **80 000 euros en bons d'achat sont distribués pour chaque Noël à 2 000 séniors** et valables dans les commerces Marckois. Nos aînés peuvent aussi participer à de nombreuses activités organisées par la Ville, le Centre Cousteau ou les associations.



Ces dix dernières années, de nombreuses **aides ont été créées** (bourse à la mobilité internationale), aide au permis de conduire, aide à l'achat d'un premier bien immobilier, etc) **ou renforcées** (allocation étudiant) **pour accompagner les jeunes.**

Parmi les grandes mesures pour faire de Marck une ville pour tous :



Pour garantir les meilleures conditions d'apprentissage, **2 millions d'euros ont été investis depuis 10 ans dans les écoles de la ville** (modernisation des équipements pédagogiques, sécurisation des locaux, changement de mobilier et de menuiseries, fonds pour les enseignants...).



Depuis 2014, chaque aménagement nouveau prend en compte les personnes en situation de handicap. Ainsi, **une balançoire pour enfants en fauteuil a été installée dans le parc urbain, les trottoirs sont progressivement mis aux normes PMR**, les allées principales des cimetières ont été rendues praticables pour tous. Des enfants en situation de handicap sont régulièrement accueillis dans nos centres de loisirs.



À VENIR DANS LES PROCHAINS MOIS

Refonte de l'espace central et **construction d'une aire de jeux au quartier Schweitzer.**

Redéfinition avec le Département du calendrier des **travaux de réhabilitation du collège Boris Vian.**

Création du **lotissement des Ursulines composés de 58 nouveaux logements** dont 32 logements sociaux classiques et 26 en béguinages.

MARCK, UNE VILLE SPORTIVE ET CULTURELLE

Depuis 10 ans, un véritable partenariat s'est noué entre la ville et ses associations, qui sont le reflet du dynamisme de notre commune. Des efforts financiers importants sont engagés pour moderniser les équipements sportifs et culturels, et le montant global des subventions aux associations a été augmenté. De son côté, la Municipalité s'efforce de proposer tout au long de l'année des spectacles et animation de qualité, dans tous les quartiers, pour tous les âges et à tarif réduit.



Près d'**une dizaine de nouveaux équipements sportifs** ont été créés en 10 ans : terrain de football synthétique, terrains de tennis extérieurs, skate-park, terrain multisports, terrain de beach soccer/tennis, salle de danse, aires de jeux, etc...



L'église Saint-Joseph des Hemmes de Marck a été entièrement rénovée et **la chapelle du Fort-Vert rachetée par la Ville** afin d'éviter sa transformation ou sa destruction par un particulier.



Le **phare de Walde** a été inscrit au titre des **bâtiments historiques** en 2022 et fait l'objet d'un plan de préservation.

Parmi les grandes mesures pour le sport et la culture :



Chaque année, la ville de Marck propose plus de **25 animations culturelles dans tous les quartiers et pour tous les âges**. Humoristes, magiciens, spectacles pour les enfants, théâtre, concerts, fêtes populaires : il y en a pour tous les goûts !



Pour permettre à chaque Marckois de s'épanouir, **les associations communales sont fortement accompagnées par la municipalité**, que ce soit par le prêt et l'entretien de locaux ou par un important soutien financier (plus de 1 million d'euros de subventions chaque année).



À VENIR DANS LES PROCHAINS MOIS

Création d'un **parking** et d'un **terrain multisport** au **stade Daniel Clouet** du Fort-Vert.

Lancement du concours d'architecte et choix du lieu d'**implantation de la future médiathèque** communale.

Poursuite du **programme de rénovation des toitures des équipements sportifs** et culturels.

MARCK, UNE VILLE BIEN GÉRÉE

La Municipalité est extrêmement vigilante à la gestion des finances de la commune, faisant en sorte de ne pas engager de travaux créant trop de frais de fonctionnement. Afin de dégager des marges de manoeuvre budgétaires, le recours à l'emprunt est limité à de très rares exceptions, la municipalité préférant recourir aux subventions des partenaires (Etat, région, département, ...). Pour que chacun s'approprie la ville, les habitants sont régulièrement consultés.



Les **indemnités des élus Marckois** sont **minorées de 100 000 euros par an** par rapport au maximum légal, soit une économie de 1 million d'euros depuis 10 ans.



Le taux communal de la taxe d'habitation puis de la **taxe foncière a été diminué de 10% en 10 ans**. La dette de la ville est passée de 714 euros par habitants en 2014 à 421 euros par habitant en 2024.



De nouveaux services publics de proximité ont ouvert à Marck grâce à l'impulsion de la municipalité : **délivrance des cartes d'identité et passeports, Maison France Services...**

Parmi les grandes mesures pour une bonne gestion municipale :



Les conseils municipaux sont diffusés en direct sur les réseaux sociaux et **les citoyens peuvent inscrire n'importe quelle délibération** à l'ordre du jour du conseil municipal grâce au « droit de pétition » instauré par la ville en 2020.



Les **habitants de la ville** sont **régulièrement consultés pour exprimer leurs avis** et prendre part aux décisions (référendums locaux, sondages en ligne, rencontres avec les élus...).

À VENIR DANS LES PROCHAINS MOIS

Passage en LED de l'ensemble de l'éclairage public afin de limiter la pollution lumineuse, réaliser des économies et rallumer l'éclairage public partout.

Maintien des taux communaux de la taxe foncière en 2025, contrairement à de nombreuses villes de France.

Liquidation de nombreux emprunts anciens dans les prochains mois, permettant de dégager de nouvelles marges financières.



ENVIE D'ÊTRE INFORMÉ(E) PAR MAIL DE L'ACTU UNE FOIS PAR MOIS ?



Flashez-moi !



INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA VILLE

Dès le mois suivant, vous recevrez toutes les informations et actualités de la commune réparties dans plusieurs rubriques : Point sur les travaux, vu sur les réseaux, actu des commerces, sécurité, agenda, "le saviez-vous ?", etc. Cette nouvelle newsletter répond aux normes RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Vous pourrez aussi vous désabonner en un simple clic.